



# COACHING VÉLO - L'EXEMPLE DE L'OPÉRATEUR DE TRANSPORT DE BUS « BAIE D'ARMOR TRANSPORTS »

## / CONTEXTE

Baie d'Armor Transports	 Société Publique Locale
Nombre d'agents sur le site	200
Commune d'implantation du site	Saint-Brieuc
Part des déplacements à vélo en 2021 sur les trajets domicile-travail	16 % (2022) Part modale vélo : 25 % - Objectif : 28 %

Baie d'Armor Transports est une société publique locale qui opère le réseau de transport en commun de l'agglomération de Saint-Brieuc. Une partie des effectifs de Baie d'Armor Transports est composée de chauffeurs de bus qui ont la particularité de se rendre au dépôt lorsque les réseaux de transport en commun sont hors service (tôt le matin ; tard le soir). **Le vélo est par conséquent une solution adaptée pour leurs trajets domicile-travail et une alternative intéressante par rapport à la voiture.**



## / CONSEIL PERSONNALISÉ

Depuis quelques années, **la société propose un conseil personnalisé auprès de ses salariés** pour accompagner au changement de pratique dans les trajets domicile-travail.

### À QUI EST-IL PROPOSÉ ?

Ce « coaching » vise **de façon prioritaire les nouveaux salariés mais est ouvert à tout le personnel**. Le référent vélo fait connaître ce service en le présentant au cours des semaines d'intégration des nouveaux salariés. Des messages sont également diffusés depuis un écran numérique en salle de prise de service.

### QUI S'OCCUPE DE CE SERVICE ?

**Denis Labbé, référent vélo de Baie d'Armor Transports, anime les entretiens.** Monsieur Labbé travaille pour Baie d'Armor Transports depuis plusieurs dizaines d'années. Il a commencé en tant que chauffeur de bus avant de rejoindre le service « Conseil en Mobilité ». Il occupe également le rôle d'animation du Plan De Mobilité employeur (PDM) de Baie d'Armor Transports.

### COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Tout salarié peut prendre rendez-vous avec le référent vélo **en lui envoyant un email ou en l'appelant.**

## QUEL EST LE CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT « COACHING » ?

Le référent vélo présente l'offre de mobilité à vélo de Baie d'Armor Transports mis à disposition des salariés. L'ambition de cet accompagnement est donc d'**aider les salariés à changer leurs habitudes, avec un entretien, des conseils et des ressources mis à disposition**. Pendant l'entretien, le référent identifie le trajet le plus adapté pour le salarié.

Plusieurs variables sont prises en compte :

- **la sécurité** : viser les voies les moins empruntées par les automobiles ou séparées de la circulation automobile,
- **la distance** : avoir la trajet le plus direct,
- **le confort** : avoir le moins de dénivelé positif, notamment si le salarié ne dispose pas d'assistance électrique sur son vélo.

Pour définir ce trajet, Denis Labbé s'appuie sur **sa connaissance de l'agglomération Briochine** enrichie par de nombreuses années en tant que chauffeur de bus et de **l'aide d'applications GPS**, comme GéoVélo, Google Street View, etc.

Le référent vélo est régulièrement sollicité par les salariés de Baie d'Armor Transports pour **se faire conseiller sur un changement d'itinéraire nécessaire en raison de travaux de voirie**.

## COMBIEN D'ENTRETIENS ONT ÉTÉ MENÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ?

En raison de nombreux départs à la retraite, la société publique locale a connu en 2023 un fort turnover. **Une dizaine de salariés ont été accompagnés dans le cadre de ces entretiens**. Un nouvel intérêt pour les déplacements à vélo est également observé depuis la hausse des prix des carburants.

## QUELS SONT LES RÉSULTATS ?

Les salariés peuvent obtenir des réponses à leurs questions et bénéficient d'un conseil personnalisé permettant de lever de nombreux freins au changement de pratique. **Toutefois, cette mesure ne permet pas à elle seule le report modal vers le vélo.**

Ce service fait partie d'un bouquet de mesures comme :


- **le Forfait Mobilités Durables** de 500 €,
- **la mise à disposition d'un mémento vélo** : un guide qui recense de nombreuses informations sur les bienfaits de la pratique du vélo, les équipements obligatoires et facultatifs à porter, les aides à l'achat, des recommandations pour prévenir le risque d'accident,
- **la participation au challenge** « à vélo au boulot »,
- **un pique-nique mobilité annuel**,
- la prise en charge complète chaque année de **la révision des vélos du personnel**.

Selon Monsieur Labbé, la clé pour un changement de comportement est la complémentarité entre différents services et animations régulières, créant un « effet communauté » au sein de l'entreprise.



## / CONTACT

 Denis Labbé  
Référent vélo

 dlabbe@tub.bzh